
DESTINATAIRES :	Membres du personnel, médecins, sage-femmes et gestionnaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest.
EXPÉDITEURS :	Audrée Leboeuf, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – Volet DSSADG et première ligne, DSIEU Priscilla Fortier, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – Volet DPJASP, DSIEU (intérim) Catherine Robert, conseillère en soins infirmiers – Volet PSL et Santé Publique, DSIEU (intérim) Geneviève Lafleur, conseillère en soins infirmiers - Volet première ligne, DSIEU
DATE :	Le 12 mai 2025
OBJET :	Déploiement d'un protocole médical national pour le dépistage du cancer du col de l'utérus

Afin de soutenir la mise en œuvre du programme de dépistage du cancer du col de l'utérus par test VPH (virus du papillome humain), l'Institut national d'excellence en santé et en service sociaux (INESSS) a élaboré un [protocole médical national \(PMN\) pour initier un test de dépistage du cancer du col de l'utérus par test VPH et en assurer le suivi](#).

Une ordonnance collective associée pour la référence en colposcopie lorsque nécessaire est actuellement en élaboration et sera entérinée par le CMDPSF au cours des prochaines semaines.

Le déploiement de ce protocole est fait de façon progressive dans les différentes régions du Québec, à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le test VPH, utilisé comme test de première intention, est un outil de détection de haute sensibilité et sécuritaire dans un but d'améliorer le dépistage du cancer du col de l'utérus.

Les professionnels ciblés (médecins, sages-femmes, infirmières praticiennes spécialisées et infirmières) qui œuvrent dans les secteurs visés par le dépistage du cancer du col de l'utérus peuvent désormais appliquer le [protocole médical national \(PMN\) pour initier un test de dépistage du cancer du col de l'utérus par test VPH et en assurer le suivi](#).

Il est à noter que [l'OC-6068: Initier des mesures diagnostiques pour le dépistage du cancer du col utérin \(Pap test\)](#) est toujours en vigueur laissant place à la transition au test VPH et sera abolie au cours des prochaines semaines.

Outils utiles à consulter :

- [Requête VPH et/ou cytologie gynécologie](#)
- Note de service : [Rappel - Déploiement test VPH comme test de dépistage primaire du cancer du col de l'utérus](#)
- [Changement de matériel](#) → À NOTER : La spatule en bois NE DOIT PLUS être utilisée.



SOINS INFIRMIERS

Nous tenons à vous aviser qu'une ordonnance collective pour procéder au dépistage du cancer du col de l'utérus par test VPH n'est pas requise, puisqu'il s'agit d'une activité réservée s'inscrivant dans « *Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique* ».

Lors du suivi des résultats nécessitant une référence vers un médecin spécialiste, soit une colposcopie selon les indications de [l'algorithme décisionnel](#), une ordonnance individuelle est actuellement requise en attendant le déploiement d'une ordonnance collective à cet effet. Vous serez avisé lorsque l'ordonnance collective sera disponible.

DOCUMENTATION

- **Évaluation de l'infirmière** : le formulaire clinique [CLI-60282 cytologie cervicale, évaluation de l'infirmière](#) est présentement en révision et sera disponible au cours des prochaines semaines. Vous pouvez cependant continuer de l'utiliser.
- **Référence en colposcopie** : [CLI-60254 fiche de liaison pour rendez-vous médical ou consultation professionnelle](#)

FORMATIONS

Afin de procéder au dépistage, l'infirmière **doit obligatoirement avoir effectué** :

- Formation en présentiel : *Examen pelvien et dépistage du cancer du col utérin*, de la DSIEU

D'autres **formations optionnelles** sont disponibles afin d'approfondir vos connaissances.

Nous vous invitons à valider les formations avec la conseillère en soins infirmiers de votre secteur :

- [Formation ENA #15953 « Prévention clinique : Module- Dépistage du cancer du col de l'utérus par test VPH »](#)
- Webinaire – Test VPH dépistage du cancer du col de l'utérus (*lien à venir*)

L'équipe de la DSIEU demeure disponible et nous vous encourageons à communiquer avec la conseillère en soins infirmiers de votre secteur pour du soutien personnalisé.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

AL PF CR GL